

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

SE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Proprietaire.

L'EXPERIMENTATION AGRICOLE

Notes sur la Station Agronomique d'Ottawa. Services qu'elle peut rendre aux cultivateurs de la Province de Québec

IV

Je n'insisterai pas sur les services évidents que les fermes expérimentales sont appelées à nous rendre. Leur utilité, admise par tous les agronomes modernes, ne saurait être mise en doute par la partie éclairée de notre population agricole.

Il est cependant permis de se demander si nos compatriotes en général ont bien pris jusqu'à présent un intérêt suffisant dans l'organisation et le but de l'institution fondée expressément pour l'avantage de leur province. Quand on compare le nombre de personnes qui ont visité la ferme centrale d'Ottawa, qui se sont mis en communication avec son personnel, qui ont cherché à participer à ses expériences, on regrette, je dois l'avouer, que les agriculteurs de Québec ne soient pas plus nombreux.

Nos hommes instruits, nos hommes d'influence pourraient faire un bien immense en s'employant chacun dans sa sphère, à réveiller l'attention de leurs concitoyens, à les faire rivaliser de zèle avec les habitants des autres provinces dans l'étude et l'observation des travaux de la ferme expérimentale.

Il n'y a pas à se faire d'illusion, la question agricole demande, de nos jours plus que jamais peut-être, le secours du calcul et du raisonnement. Les industriels des villes, tout en nous assurant des débouchés, nous font une guerre terrible en attirant nos populations rurales, en les arrachant à la vie champêtre par l'appât des gros salaires. Le seul moyen d'enrayer ce mouvement, qui semble prendre des proportions dangereuses, c'est de faire adopter par nos cultivateurs des méthodes nouvelles, des procédés plus rémunérateurs afin de rétablir l'équilibre entre la valeur du travail à la campagne et la valeur du travail à l'usine.

On aura beau prêcher la noblesse de l'agriculture, parler des Romains confiant les rênes de l'état à un simple laboureur, citer les poètes qui ont chanté tour à tour le bœuf de la carrière agricole, tout cela ne suffira pas à remonter le courage du cultivateur, ni à l'attacher davantage à sa profession. Au lieu de lui déclamer de la poésie sentimentale, montrons lui par les résultats d'une expérience judicieuse et désintéressée comment il peut doubler ses récoltes, comment il peut augmenter ses revenus. Lorsque ses fils verront que l'agriculture peut récompenser le travail aussi bien que l'industrie des villes, ils resteront attachés à la ferme paternelle et n'ambitionneront pas d'autre voie pour arriver à la prospérité.

Au lieu de chercher à persuader au cultivateur routinier qu'il est un Cincinnatus, tâchons de l'amener à recourir aux dictées de l'expérience, à lui faire accepter les améliorations

qui s'imposent par la nécessité des temps.

Si l'industrie peut accorder un généreux salaire à ses ouvriers, c'est parcequ'elle a su perfectionner, et qu'elle perfectionne chaque jour, ses moyens de production. Elle a eu recours aux données de la science pour remplacer la force musculaire par les forces tenues en réserve dans la nature. Non contente de détourner le cours des rivières pour s'en faire des pouvoirs moteurs capables de multiplier le pouvoir des bras, elle va jusqu'à dans les entrailles de la terre chercher le combustible pour engendrer la vapeur, cette cause merveilleuse de nos révolutions économiques.

A l'exemple de l'industrie, il faut que l'agriculture perfectionne ses moyens de production. Il faut qu'elle utilise les ressources de l'intelligence pour multiplier la valeur des bras. Il faut qu'elle sache tirer parti des éléments tenus en réserve pour elle dans la création. Comme l'industrie, qu'elle ne se contente plus des forces ordinaires; mais qu'elle s'empare des engrais artificiels que nos montagnes recèlent dans leurs flancs, en quantité si grande et d'une extraction si facile. Nos carrières de pierre calcaire et nos dépôts de phosphates, voilà une source puissante de progrès agricole. Il est certain que les engrais artificiels sont appelés, à eux seuls, à opérer dans notre agriculture une révolution aussi radicale que celle produite par la vapeur dans le monde industriel. Et la considération de cette perspective est loin d'avoir échappé à l'intention du directeur de la ferme expérimentale. A peine si un seul essai de culture y est entrepris sans que les engrais chimiques figurent pour quelque chose dans ses résultats. Et tel est le bon moyen de les populariser.

La formation chimique du plâtre fut connue longtemps avant son utilisation comme engrais. Les savants n'ignoraient pas que, théoriquement, l'entrait dans la composition des plantes; cependant il fallut une expérience toute accidentelle pour faire connaître ses principes fertilisants. On prétend qu'un ouvrier allemand employé dans une carrière de gypse, suivait un étroit sentier à travers une prairie pour aller à son travail et en revenant, il fut remarqué que l'herbage bordant immédiatement le sentier présentait une apparence plus riche que le reste de la prairie. On en conclut à l'action bienfaitrice de la poussière de plâtre échappée des hardes de l'ouvrier dans son trajet, et le plâtre devint promptement un objet de faveur parmi les cultivateurs. Tout le monde sait que, ce fait grâce à un argument tiré de l'expérience, que Franklin réussit, à son tour, à faire apprécier le plâtre par ses concitoyens de la république voisine.

Mais, me dira-t-on, comment étudier et suivre les opérations d'une station expérimentale située à distance et embrassant des essais aussi nombreux, aussi variés?

D'abord il importe de savoir qu'une

chaque mouvement pour ainsi dire, sont inscrits et notés dans les registres particuliers, tenus avec méthode. Les faits et observations sont tellement classés co-ordonnés qu'il est facile d'obtenir des renseignements spéciaux en s'adressant à l'administration.

Quant à la marche générale de l'établissement, on peut la suivre avec satisfaction au moyen du Bulletin, qui est publié périodiquement et envoyé gratuitement à quiconque en fait la demande. Ce Bulletin est publié en français aussi bien qu'en anglais.

Toute lettre, échantillon ou communication quelconque, peuvent être transmis franco par la poste en étant adressés à: Monsieur le Directeur de la Ferme Expérimentale, Ottawa.

Je disais que l'établissement n'était pas encore entré dans la période des conclusions. Il est bien certain que son utilité enseignante grandira avec le temps; mais même dans son état encore relativement embryonnaire le cultivateur intelligent le visite avec beaucoup de profits et en rapporte des idées, des connaissances précieuses. Un horticulteur de l'ouest d'Ontario écrivait que trois heures passées sur la ferme l'avaient amplement dédommagé de son voyage à Ottawa. Pourquoi un habitant de la Province de Québec ne trouverait-il pas également son compte à visiter cette institution? Si la vue seule de la station agronomique l'indemnise de ses dépenses, il se trouvera à contempler par dessus le marché et sans frais, les autres merveilles architecturales et naturelles, qui ornent la capitale fédérale et ses environs.

Nos différentes associations: les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles peuvent être des intermédiaires efficaces pour tenir leurs membres au courant des travaux de l'institution, dont je viens de faire un exposé bien faible et bien imparfait.

M. l'abbé Montminy disait l'an dernier, devant la Société d'Industrie Laitière:

Les cercles agricoles sont de puissants promoteurs de la création des fabriques de beurre et de fromage, et par conséquent, de précieux auxiliaires pour notre société d'industrie laitière.

Ce témoignage venant de la part d'un homme qui à lui-même obtenu des succès étonnants, par et au moyen d'un cercle agricole, doit pousser chacun à faire quelque chose pour augmenter le nombre de semblables sociétés dans la région qu'il habite.

Pour ma part je voudrais voir chaque localité posséder son cercle agricole et je voudrais voir ses officiers en correspondance avec la direction de la ferme expérimentale. Aux réunions régulières le Bulletin serait lu, commenté et discuté.

Plus que cela je voudrais que les cercles agricoles se mettent en rapport avec nos compagnies de chemin de fer pour obtenir des billets à taux réduits en faveur de leurs

membres désireux de faire le voyage d'Ottawa. On accorde bien des prix excessivement limités dans les excursions organisées pour des parties de crose, des courses, des cirques et autres amusements; pourquoi les mêmes avantages ne seraient-ils pas obtenus pour aider notre classe agricole à s'instruire, à s'avancer dans son art? Les chemins de fer ne sont-ils pas les plus intéressés dans les progrès matériels du pays à tout ce qui tend à développer le chiffre de leurs recettes?

Pour conclure je dirai: Cultivateurs de la Province de Québec, c'est dans votre intérêt que le gouvernement a entrepris cette œuvre d'expérimentation; c'est avec les deniers publics qu'elle a été organisée au Parlement dans le but louable de promouvoir le progrès agricole; mais, pour que ces sacrifices vous soient utiles, il faut le concours de votre intelligence et de votre bonne volonté.

En autant que vous y êtes concernés, le succès de la Ferme Expérimentale est entre vos mains.

J. A. CHICOYNE.

PROPOS DIVERS

Champfleury est mort. Cette nouvelle a surpris beaucoup de gens qui depuis longtemps d'jà le croyaient enterré. Au fait, enterré, il l'était sous une triple couche d'indifférence et d'oubli. Son dernier ouvrage avait paru vers 1875 sans grand tapage, malgré des réclames d'éditeurs savamment organisés. Le public regardait d'un autre côté; il ne vit pas ce dernier-né d'un écrivain jadis célèbre, et le volume ne connut pas les gloires, banales aujourd'hui, de la deuxième édition. Champfleury ne se le fit pas dire deux fois. Bien qu'il se sentit encore dans la force de l'âge, il comprit que la mode avait tourné, et n'attendit pas pour quitter la scène qu'on lui lançât des pommes cuites. Bel exemple à proposer aux vieux comédiens, aux vieux poètes et aux vieux politiques. Mais l'exemple jamais n'a corrigé personne, et l'archevêque de Grenade longtemps encore composera des homélies.

Champfleury, d'ailleurs, avait de quoi égarer ses vieux jours, et la retraite devait lui peser bien moins qu'à beaucoup d'autres. Vous connaissez le mot de Talleyrand à un jeune homme qui confessait ne pas savoir le whist:

"Vous vous préparez, Monsieur, lui dit le prince, une triste vieillesse."

J'ignore si Champfleury cultivait le whist, mais il avait de nombreux talents pour conjurer l'ennui. Il était musicien, bibliophile, fureteur et collectionneur. Des son jeune âge, il s'était épris des vieilles peintures, de vieilles images, de vieux bouquins et surtout de vieilles faïences. C'est lui qui, le premier, fit la chasse aux assiettes, aux saladiers, aux plats à barbe de la période révolutionnaire.

Avec le temps, qui en matière de collections est un instrument plus

efficace que l'argent, il avait fini par constituer une réunion au monde, qui, classée dans un bel ordre chronologique, constitue une véritable histoire céramique de la Révolution française. Cette histoire d'ailleurs Champfleury l'a écrite, et elle restera un guide nécessaire pour les collectionneurs de l'avenir.

Le métier de collectionneur en effet n'est pas toujours facile. On a beaucoup contrefait depuis quelques années, et tel tesson qu'on a payé au poids de l'or, le croyant centenaire, se fabrique tout honnêtement par grosses dans un atelier de Vaugirard dont je pourrais donner l'adresse.

Un touriste explore, dans la saison des bains, quelque coin perdu de la Bretagne ou de l'Auvergne. Le chaleur est accablante, il entre dans une chaumière pour demander à boire. On le sert avec empressement; mais comme il va porter le verre d'eau à ses lèvres, il fait un soubresaut. Il a vu dans la main de la paysanne une assiette de faïence ornée d'un coq ou d'un drapeau ou même d'une guillemotte.

Pas de doute possible, il est en présence d'une pièce admirable et dont l'authenticité ne laisse rien à désirer. Comment supposer que sous ce toit de chaume, parmi ces populations ingénues se soient introduites les roueries ingénieuses, merveilleux traquages du brocantage parisien? Néanmoins, il faut s'éclairer, et le touriste commence son enquête:

"Tiens, dit-il, vous avez là une jolie assiette."
"Monsieur veut rire, répond le villageois, riant elle-même à belles dents."

"Non, je parle sérieusement. Cette assiette me plaît."

"Bah! une vieilleries!"
"Eh bien! j'aime les vieilleries, moi. C'est un goût comme un autre, et si vous le voulez, j'achète votre assiette."

"Allons donc!"
"C'est comme ça. Combien en voulez-vous? Je la paie et je l'emporte..."

La paysanne devient sérieuse.
"Dame, dit-elle, moi je n-demanderais pas mieux, mais mon mari tient à ses assiettes..."

"Vous en avez donc d'autres?"

"Oui, monsieur, nous avons aussi des plats et une soupière... mais mon mari ne voudrait peut-être pas s'en séparer. Ça lui vient de son grand-père, du temps de la Révolution, et alors vous comprenez..."

Le collectionneur, comme bien vous pensez, ne comprend plus qu'une chose, c'est qu'il lui faut ces faïences. Il les paiera ce qu'on voudra, mais il ne rentrera pas à Paris sans elles. Le feu sacré s'est emparé de lui. Il se sent au cœur

Ce je ne sais quel dieu qui veut qu'on soit vain. [à part]

Je vous fais grâce de l'entrée en scène du mari, de ses hésitations, de ses scrupules, levés par l'appât d'une somme ronde et la promesse d'un service complet en fine porcelaine

pour remplacer les faïences démolies du grand-père. L'affaire est conclue, et le premier courrier emporte à Paris deux lettres conçues à peu près en ces termes:

"Monsieur Durand, emballer, avenue de l'Opéra, Paris.

Monsieur, Veuillez m'expédier par le premier train votre plus habile ouvrier. Il s'agit d'emballer une collection de faïences du plus grand prix: une trouvaille inestimable que j'ai faite par hasard, et que j'ai eu pour un morceau de pain.

Recevez, Vicomte D'ANDRÉZY. Eau villégiature à Quimpercaradac. [Finistère].

"Monsieur Tabar-au, fabricant de faïences, Avenue de Montsouris, 175." Paris.

Monsieur, la présente est pour vous dire que j'ai assez bien vendu les dernières faïences que vous m'avez expédiées et pour vous prier de m'en envoyer d'autres le plus tôt possible.

Votre très humble serviteur, YVON LE FLOCH à Plouernach, par Quimperlé, (Finistère).

Qu'on ne m'accuse pas d'imaginer cette historiette pour les besoins de ma chronique. Il est avéré que plusieurs fabricants de Paris pratiquent couramment cette industrie. Ils ont des commis-voyagers qui courent les campagnes les plus inexploitées et déposent chez les paysans des assortiments de faïences contrefaites. Le dépositaire a pour consigne de se servir journalièrement de ces faïences. Si quelque-une vient à s'ébrécher ou à se fêler, cet accident aide à la vraisemblance et peut jouer un rôle décisif dans la comédie finale dont j'ai tout à l'heure esquissé le scénario. Le dépositaire s'engage, en outre, en cas de vente, à rembourser au fabricant une somme déterminée d'avance moyennant quoi on lui fera une seconde livraison.

(A suivre.) Quelques proverbes de Jacques Bujault

Celui qui a la moitié de ses terres labourables en prés est un excellent cultivateur.

Il est encore bon s'il en a le tiers, le quart n'est pas assez.

Celui qui soigne son bétail soigne sa bourse. (Almanach de l'agriculture pour 1889)

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA 10 Janvier 1890 - No 22

LES EPREUVES

- DU -

CŒUR.

(Suite)

"Tout est fini là-bas? lui demanda-t-il.

"Oui, répondit la malade, nous nous sommes dit adieu.

"Quel homme! fit le docteur, quelle trempé de caractère et quel cœur. Vous avez dû l'aimer beaucoup?"

"Oui, répondit la mourante, avec un sentiment profond. J'étais véritablement son enfant non pas seulement d'adoption, mais de cœur. Son fils lui ressemblait-il? demanda le docteur en s'efforçant de garder une voix très calme.

Claire regarda le docteur avec une sorte d'effarement. Il fallait répondre, sous peine de faire naître dans l'esprit de Lasseny d'étranges soupçons. "Oui, il lui ressemble, répondit-

elle, avec des nuances dans la voix. Avant mon beau père était calme, assidu au travail autant son fils témoignait d'emportement. Il eut voulu le succès immédiat, hélas! et rien n'est tardif comme le succès.

"Grave-t-il aussi bien que Pascal. -Mieux, peut-être, mais on le dit moins classique.

Ces demandes, ces réponses n'étaient pour ainsi dire que les préludes d'interrogations plus graves. La jeune femme commençait à éprouver une indicible terreur.

"Quel jour votre mari a-t-il quitté Paris? lui demanda-t-il.

"Un mercredi, répondit Claire.

"Votre père n'avait-il pas trouvé le portefeuille le mardi?"

"Oui, je le crois, répondit Claire.

"Votre mari ne vous a pas écrit? Jamais.

"Vous ne possédez pas son adresse?"

"Non, dit Claire.

Le docteur tomba dans un fauteuil.

"C'est maintenant le secret de Dieu, dit-il. Nous ne devons plus oser questionner les hommes. Vous savez quelle sympathie instinctive je ressentis pour votre père... les événements n'y ont rien changé... Je me trompe, ils y ont ajouté quelque chose d'indicible. Il me semble que je dois lui payer son bonheur détruit, son honneur perdu... Je ne l'oublierai pas dans son triste exil, pas plus

que je n'oublierai l'enfant. J'aurais voulu davantage, j'aurais cru que, peut-être, au moment suprême vous auriez pu m'apprendre..."

"Rien! dit Claire en tordant ses doigts, je n'ai rien à dire..."

Puis, tout d'un coup, levant les bras avec une expression de désolation suprême:

"Justice pour mon père! dit-elle, justice!"

Ce fut le dernier mot qui s'échappa de ses lèvres.

Quand elle retomba en arrière, l'artère était sans mouvement, et la prunelle sans regard.

Suzanne tomba sur les genoux.

"Une marière de moins! lui dit le docteur.

Le lendemain Pierre Lasseny s'occupait de tous les détails des obsèques, il en régla le prix et les rares amis de la jeune femme qui avait vécu si isolée, si triste depuis son mariage, s'étonnèrent du luxe déployé dans cette circonstance. Suzanne et son mari suivirent le cortège tenant lieu des parents absents. Les fleurs couvrant la bière furent jetées en brassées sur le tertre, et les couronnes s'accrochèrent aux bras de la croix de marbre noir. Quand elle sortit du cimetière, Suzanne se soutenait à peine.

Elle eut cependant le courage de rentrer dans l'appartement de Claire avant de regagner sa maison. Elle

voulait embrasser l'enfant une dernière fois.

La nourrice de la petite fille était une femme grande et forte, possédant une santé robuste. Au premier regard elle attirait une expression de raideur. Sa voix avait des inflexions caressantes; on pouvait cependant lui reprocher cette exagération un peu servile dans les termes dont elle crovait poli de se servir, soit avec Claire, soit avec Suzanne, de même qu'une affection de tendresse pour l'enfant, affectation commune à presque toutes les mercenaires de cette catégorie. Si l'on avait cru cette femme, elle préférerait l'enfant de la morte à ses propres enfants. Mais enfin, la part faite de ce travers, elle paraissait assez bonne créature, et le docteur Lasseny, qui lui avait plus d'une fois procuré des nourrissons, avait toujours entendu faire l'éloge de Marthe Lavoine.

"Vous viendrez voir la petite n'est-ce pas, Madame? demanda-t-elle à Suzanne, la route n'est pas longue... Ou va et on vient si on veut dans la même journée... Deux heures de chemins de fer, et une demi lieue de pays... Ma maison n'est pas riche, mais propre... J'ai un homme tout franc, tout rond, brave homme, quoi! et de beaux enfants, les plus beaux enfants du village, je peux le dire sans me vanter.

"Oui, nous irons, dit Suzanne, je vous le promets. En attendant, voici

trois mois à l'avance: cent vingt francs... Je vous réglerai toujours par trimestre... Si par hasard mon mari et moi n'us avions à faire un grand voyage, nous vous remettrions toute la somme jusqu'à la date prescrite de notre retour... Soignez bien ma petite orpheline, je sens que je deviendrai pour elle une seconde mère.

Suzanne embrassa la petite fille, congédia la nourrice qui réitéra ses protestations de dévouement pour la mignonne, puis elle resta seule dans la maison déserte.

Alors se jetant dans les bras de son mari, elle fondit en larmes.

"Aime-moi bien! dit-elle, aime-moi bien! et console-moi bien.

VII

LA PETIOTE

"Te lèveras-tu? cria une voix rude partant d'une salle basse, et montant vers une sorte de réduit ressemblant à une soupente. N'est-il pas assez grand jour pour que tu te mettes à la besogne, ou crois-tu que je vais te nourrir à rien faire, vermine de Paris.

Un sanglot répondit à cette injonction.

La femme qui se tenait debout, dans la cuisine de la maison, était grande et forte, ses traits accentués auraient paru agréables, sans leur

expression de dureté. Vêtue à la façon du pays d'une jupe de cotonnade, d'un caraco dissimulant la taille, coiffée d'un mouchoir noué autour de la tête, aplatisant les tempes sans laisser déborder les cheveux, et faisant ressortir le modelé accentué du visage, elle représentait le type complet de la paysanne active, dure et active.

Elle attendit un moment, les poings sur les hanches, le regard fixé sur la soupente, l'oreille tendue, attendant que la creature interpellée donnât signe de vie. Quand elle fut bien convaincue que rien ne bougeait en haut, elle prit l'échelle légère qui servait d'escalier pour parvenir à ce réduit, grimpa lestement, pénétra dans la soupente et se dirigea vers un cadre de bois étroit, rempli de paille, sur laquelle se tenait assise, tremblante de peur, une fillette âgée de huit ans, pâle, mièvre, d'une beauté charmante, mais à qui les mauvais traitements, et sans doute le sentiment d'un perpétuel effroi, avaient ravi le sourire et l'expansion confiante de son âge.

"—Alors, on ne se lève pas aujourd'hui, la Petiotte, dit la fermière, en secouant rudement la petite fille par la chemise de chanvre qui couvrait ses maigres épaules. On ne se lève point, afin de passer tout à son aise, et sans doute on ne compte pas manger davantage?"

(A suivre)

LA SESSION

Le COURRIER DU CANADA suivra de près les travaux sessionnels, et ne négligera aucun incident. Nos lecteurs peuvent être assurés qu'ils seront parfaitement tenus au courant de toutes les questions débattues.

Nous sommes plus déterminés que jamais à combattre le ministère de la revanche nationale, dans toutes les parties de sa politique que nous jugerons repréhensibles.

Nos amis de l'opposition peuvent compter sur notre concours le plus actif.

Le COURRIER DU CANADA sera envoyé durant les sessions locale et fédérale pour la modique somme D'UNE PIASTRE.

Lieutenant-Gouverneur DE LA PROVINCE DE QUÉBEC Recevra à Spencer-Wood SAMEDI, le 11 JANVIER 1890 De 3 à 5 heures P. M.

ANNONCES NOUVELLES Province de Québec—William Flynn Cour de Circuit—Fiset, Burroughs & Campbell

CANADA QUEBEC, 10 JANVIER 1890

LE DEBAT SUR L'ADRESSE

Le débat sur l'adresse est terminé. Tant mieux ! On y a parlé de beaucoup de choses. On y a discuté surtout la question des biens des Jésuites.

Le représentant de la Reine, lord Stanley, a prononcé, dans une circonstance mémorable, des paroles qui ont été comme une nouvelle et plus auguste sanction de cette loi.

rance la plus large et la plus universelle ; elle a eu tout cela, elle en jouit encore, elle en jouira aussi longtemps qu'il y aura dans cette province une majorité canadienne-française.

La minorité ne dit pas autre chose, d'ailleurs. M. Colby, l'un de ses représentants les plus autorisés, et qui vient d'être élu par 1000 voix dans Stanstead, s'écriait durant la dernière session des Communes :

Les protestants de la Province de Québec — et je crois être leur fidèle interprète — admettent — et s'ils ne l'admettent pas, je dis que ce fait existe — que jamais minorité dans un pays n'a été traitée avec plus de justice, plus de libéralité, plus de générosité que la minorité protestante de la province de Québec ne l'a été sans distinction de partis politiques.

M. Colby prononçait ces paroles en avril 1889. Sept mois après il était appelé dans le cabinet de Sir John et triomphait par 1000 du fanatisme equal-righter dans son comté de Stanstead, malgré les Davidsons et les G. W. Stephens.

Cela nous semble assez éloquent. A quoi bon s'évertuer à convaincre nos amis de la minorité qu'ils sont molestés, lorsque leurs premiers hommes se déclarent satisfaits.

Pour nous nous n'en voyons ni la raison, ni l'utilité.

Le débat a été beau, la passe-d'arme brillante. Maintenant, nous espérons qu'on va entamer la bonne besogne.

Il y a ample matière. Les turpitudes du régime actuel doivent être flétries.

Nous allons avoir les Comptes-Publics et les Budgets. Il faut faire la lumière plus implacable que jamais sur la situation financière ; sur les hontes, les scandales et les extravagances du gouvernement ; sur tous ces actes de mauvaise administration qui font du cabinet Mercier l'un des plus tristes que nous ayons jamais eus à la tête de nos affaires.

LE DISCOURS DE M. TAILLON

L'événement du débat sur l'adresse a été le discours de M. Taillon hier soir.

L'hon. chef de l'opposition a prononcé une harangue d'une entraînement éloquent, et qui a produit sur la chambre une profonde impression.

C'est vraiment un des plus émouvants discours que nous ayons jamais entendus dans l'enceinte de l'Assemblée Législative. M. Taillon a admirablement parlé ; avec une élévation, une abondance, un bonheur d'expression, une chaleur de conviction et une noblesse d'accent auxquels des adversaires eux-mêmes ont été forcés de rendre hommage.

Il a repoussé énergiquement l'accusation d'avoir tendu la main aux Equal-Righters. Il a déclaré qu'entre la Witness et sa suite, et les conservateurs, il y a un abîme. Dans un magnifique mouvement oratoire, il a montré à la chambre les minorités catholiques et françaises des autres provinces, menacées par le fanatisme, et il a conjuré ses collègues d'écouter ces voix touchantes, de suivre les conseils de la sagesse et de la prudence, et de ne pas nuire ici par des actes ou des paroles inconsidérées, à la cause de nos frères du Manitoba, de l'Ouest et d'Ontario.

A certains moments, la parole de M. Taillon a vraiment plané au dessus de la chambre et du débat. Tout le monde, adversaires comme amis, était suspendu à ses lèvres. Un silence de mort régnait dans la vaste enceinte, et la voix seule de l'orateur, sonore et vibrante, retentissait sous les voûtes de la salle des délibérations, pendant qu'il développait ses idées sur la situation politique dans un langage admirable de clarté, de correction, de richesse et d'éclat.

Nous félicitons le chef de l'opposition de son triomphe oratoire.

Une nouvelle loi postale des États-Unis trouve coupable de larcin celui qui reçoit un journal et refuse ensuite d'en payer l'abonnement.

Voilà une législation qui devrait être appliquée à la Paissance du Canada.

PETITE GAZETTE

On parle aux États-Unis de l'élevation prochaine de Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, à la dignité de cardinal.

Par suite de la récente création des quatre nouveaux États du Dakota du nord, du Dakota du sud, du Montana et du Washington, quatre étoiles devront être ajoutées, à partir du 4 juillet prochain, au drapeau américain, qui en aura alors 42.

La mort vient d'enlever à notre confrère du Monde, un de ses rédacteurs dans la personne de M. Charrette. Il a été emporté par la consommation, à l'âge de 33 ans. Il fut admis au barreau après sa vingt-neuvième année accomplie et fut quelque temps l'associé de M. D. Girouard, C. R. Il renonça bientôt à la pratique pour entrer dans le journalisme. Il a puissamment contribué, avec le regretté M. Houde et feu M. Provencher, à donner de l'essor à la presse française du Canada.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

10 janvier.

L'ordre du jour étant appelé, la parole fut donnée à l'hon. M. Robertson. Mais d'après une entente entre le chef de l'opposition et le premier ministre il fut décidé que l'adresse serait adoptée par paragraphe et que l'ex-trésorier provincial parlerait sur la partie de discours du trône qu'il se proposait d'écarter.

Les trois premiers paragraphes sont alors adoptés, puis au quatrième qui se lit comme suit : " Que nous soucions dans le sentiment exprimer par Son Honneur que nous devons tous nous réjouir du règlement final et satisfaisant de cette importante question (la question des Jésuites)." l'hon. M. Robertson attaqua le gouvernement à propos de sa conduite sur le règlement de cette question. Parla au nom de l'élément anglais, ses paroles ont été écoutées avec soin. En voici un résumé :

M. Mercier, dans ses remarques sur l'adresse, a demandé la paix et l'union parmi le peuple de cette province, mais il a insulté les partisans de la tempérance ; il les a traités de fous.

Le premier ministre — J'ai dit que les prohibitionnistes sont des fous, des cranks.

Le député de Sherbrooke dit que les partisans de la tempérance et les prohibitionnistes sont des gens intelligents et respectables. On y compte la grande moitié du clergé de toutes les dénominations. Le public jugera les paroles du premier ministre.

L'orateur parle de l'acte des Jésuites, de la nouvelle loi que le gouvernement est obligé d'introduire pour faire oublier l'injustice commise aux protestants. Il proteste contre les tentatives que le gouvernement ne cesse de faire pour jeter les uns contre les autres les diverses races de ce pays.

M. Robertson propose appuyé par M. Hall, que les mots après " que " soient retranchés et remplacés par les suivants :

" Il serait prématuré de déclarer que cette importante question est réglée finalement et d'une manière satisfaisante lorsque le gouvernement nous informe qu'il y a encore quant à la part afférente aux protestants des difficultés qu'il se propose de régler."

M. Mercier dit que la partie de la loi dont se plaint le trésorier a été introduite dans le bill selon les termes du secrétaire du comté protestant, sauf un mot qui a été changé par l'hon. M. Lynch. Il propose donc le sous-amendement suivant :

" Que l'amendement soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés au paragraphe ; et nous sommes heureux d'apprendre que toutes les objections qui ont pu exister vont être définitivement résolues par la loi annoncée conformément à la correspondance échangée entre le premier ministre et le comité protestant du conseil de l'Instruction publique."

M. HALL, député de Montréal-Ouest, est surpris que l'élection de Bromo a été remportée par les Equal Rights ; il Waterlool Advertiser n'a-t-il pas dit, lui, que c'est le vote canadien-français qui a fait pencher la balance en faveur de M. England. L'existence de cette association des Droits Égaux est déplorable, comme sont déplorable les circonscriptions qui ont donné lieu au malaise qui règne aujourd'hui dans la province. Et tout cela est dû à la politique du gouvernement et au parti national.

Le premier ministre vient de dire que la minorité peut toujours compter sur son dernier ressort sur Notre Souveraineté ? N'a-t-il pas qualifié à Montréal l'acte de confiscation des biens des Jésuites par George II, de félonie ?

beaucoup de bien si elles sont bien dirigées. Mais il ne peut pas laisser l'occasion sans protester contre le système de dépense sans l'autorisation préalable de la législature. C'est un abus contre lequel nous devons combattre. On fait ce que l'on reprochait, mais à tort, au parti conservateur. On oublie tous les promesses qu'on a faites lorsqu'on était dans l'opposition. On dépense et l'on dépense sans s'inquiéter si l'on a de l'argent dans le trésor, et pour couvrir toutes ces dépenses on a recours à des lettres de crédit ; mais toutes ces lettres n'ont pas été toujours acceptées. Par exemple, quand il s'est agi d'une récompense de \$300 pour une course de chevaux, le procureur général a donné une lettre de crédit, et cette lettre a été refusée par la Banque du Peuple, mais escomptée par un marchand des Trois-Rivières. Si les finances sont dans un état si florissant, comment se fait-il que l'on recourt si souvent à des mandats spéciaux et à des lettres de crédit ? Si l'on est si riche, où sont allées les \$100,000 provenant du règlement du fonds des écoles ? Où sont allées les \$25,000 du fonds d'emprunt municipal de Montréal ? Où sont allées les \$3,500,000 de l'emprunt ? Où sont allées les \$600,000 provenant des corporations commerciales ? Où sont allées les millions du revenu des terres de la Couronne ? Où toutes ces sommes sont-elles allées ? Personne ne peut répondre à ces questions sur les hustings. On prétend qu'il y avait un surplus à la fin du dernier exercice, et un mois après la session de l'année dernière, on avait émis des mandats pour un montant de \$70,000. Pourtant le trésorier nous avait annoncé un surplus de \$52,000 au son discours du budget pour l'année courante. Eh bien, où est allé cet excédant. Cet excédant s'est changé en déficit de plusieurs centaines de mille piastres comme dans les exercices précédents.

Le député du comté de Québec cité alors la Patrie sur le caractère pratique par les amis du gouvernement et les lourdes commissions qu'on paye à ceux qui font régler les réclamations véreuses. C'est là la part de la pureté, le parti de la revanche nationale. Il ne veut pas, lui, prendre la responsabilité des accusations portées par la Patrie ; il les laisse à l'auteur et aux députés de cette chambre qui marchent à la suite de ce journal.

En terminant, il propose l'amendement suivant :

Que les mots suivants soient ajoutés à ce paragraphe tel qu'amendé : " Mais cette Chambre ne peut s'empêcher de regretter qu'en s'appuyant injustement à exploiter cette affaire à leur profit, le gouvernement et son parti aient provoqué dans ce pays une agitation qui a déjà produit et ne peut que produire encore de mauvais résultats."

M. David prétend que l'agitation qui existe dans la province a été soulevée par le parti conservateur et trouve que le programme du gouvernement est tellement satisfaisant que le chef de l'opposition, qui possède de si grands talents, n'a pas eu un mot à dire pour le combattre. Le député de Québec a voulu réchauffer le zèle de l'opposition, qui semblait être endormie depuis quelque temps ; mais ce monsieur a exposé la situation sous une couleur tellement sombre qu'on se croirait en enfer, l'opposition bien entendue.

Le député de Montréal-Est approuve l'ensemble de la politique du gouvernement, quoiqu'il y ait certains actes contre lesquels on aurait à redire.

M. Desjardins croit devoir faire certaines remarques en réponse à M. David. Deux questions politiques qui ont beaucoup d'opinion publique et cette chambre, ce sont la conférence interprovinciale et la conversion de la dette. Touchant ces deux questions, les événements nous ont donné raison. Ce que nous avons prédit, il y a deux ans, à propos de la conférence interprovinciale, est arrivé. Nous avons dit que le parlement impérial ne ferait rien tant qu'une résolution ne serait pas adoptée par les deux chambres d'Ottawa ; autrement les résolutions concernant cette conférence resteraient dans les cartons du parlement impérial. Nos prédictions se sont réalisées. Rien ne s'est fait à Ottawa ; pas un seul libéral n'a voulu prendre la responsabilité de ces résolutions ; pas une proposition n'a été faite à ce sujet. Une seule mention a été faite, et c'est M. Edgar qui l'a faite pour savoir quel avait été le sort des résolutions devant le parlement impérial. Or ces résolutions ont été enterrées par le parlement impérial comme on le voit par la réponse du secrétaire des colonies au parlement fédéral pendant de ces résolutions. Voilà tout ce qu'ont produit ces fameuses résolutions de la fameuse conférence interprovinciale.

L'honorable premier ministre a déclaré dans un discours prononcé à Montréal, que pour reconstruire les nouvelles obligations il fallait augmenter les revenus, recourir au subside fédéral et à la conversion de la dette. Par ces trois moyens, il pensait faire face aux affaires, mais il paraît que malgré l'augmentation du droit des licences et du revenu des terres de la couronne, il faut recourir encore à de nouveaux impôts. Les deux derniers moyens, le subside fédéral et la conversion de la dette, sont impossibles ; par conséquent, il faudra recourir à l'augmentation du revenu, c'est-à-dire à l'augmentation des taxes. Tout cela nous prouve que nos finances sont dans un état déplorable.

Il est tout à fait injuste de prétendre comme l'a fait M. David, que les députés français de ce côté de la chambre sont responsables de l'agitation actuelle. Si c'est le règlement de la question des jésuites qui est cause de l'agitation, qui est l'auteur de ce règlement ? Ce ne sont pas les membres qui siègent dans l'opposition. A Ottawa, on trouve réellement des hommes d'État. Ceux qui connaissent tous les efforts que l'on a faits pour faire désavouer cette loi, savent qu'il fallait tout l'habileté, le courage et le prestige de l'homme qui est à la tête du gouvernement fédéral pour résister à ces efforts. Il a entendu le débat qui a eu lieu alors et il a été étonné du

courage déployé par cet homme pour faire face à l'orage et l'apaiser. Si l'on savait ici ce qui s'est fait à Ottawa nous n'aurions pas à déplorer l'agitation qui existe aujourd'hui. L'accusation lancée contre les membres français de l'opposition est injuste, car ils ne veulent que la paix et la concorde comme ils l'ont prouvé depuis la confédération, depuis qu'on leur a donné cette belle constitution qui les régit.

L'hon. M. TAILLON ne peut pas laisser le débat sans répondre à certaines accusations lancées contre les conservateurs par M. David. Celui-ci reproche aux conservateurs d'être les auteurs de l'agitation actuelle, mais il ne cite aucun fait. C'est une accusation gratuite. Nous avons blâmé l'agitation, mais nous avons dit que cette agitation était due à l'imprudence de certains hommes politiques. Quant à l'affaire Riel, un ministre de la couronne, M. Duhamel, a déclaré que cette question était étrangère à la province et qu'elle n'avait pas sa place ici.

M. DUHAMEL nie.

M. TAILLON réaffirme et dit qu'il le prouvera par des affidavits.

M. LAFONTAINE continue le débat. Il défend la formation du parti national et termine par ce sous-amendement :

" Cette chambre est heureuse de voir que par le règlement de cette grave question justice ait été rendue à l'Église catholique, dont les autorités avaient si longtemps demandé ce règlement qui a eu pour effet d'indemniser les Jésuites, premiers missionnaires et martyrs de ce pays, et de donner une juste satisfaction à la minorité protestante dans cette province."

L'hon. M. TAILLON déclare que la chambre s'est déjà prononcée sur ce sujet et que l'opposition ne se laissera pas détourner de son but par cette menace. La chambre vote et, naturellement la majorité docile du cabinet l'emporte sur la raison et la vérité par seize voix.

La discussion est continuée par M. Nautel qui, sur le paragraphe relatif à l'augmentation des recettes dans le département des Terres, propose l'amendement suivant :

" Que dans ces circonstances, il serait désirable de réduire les droits sur la coupe des bois marchands à ce qu'ils étaient avant 1888, vu que l'expérience a démontré que cette augmentation de droits n'atteint pas seulement le grand commerçant de bois, mais qu'elle atteint aussi le colon."

Cet amendement, si bien fait pour diminuer les charges du colon et donner l'essor au commerce, est repoussé par la même majorité.

L'adresse est ensuite adoptée et la chambre s'ajourne à mercredi.

- CRISE EN ESPAGNE
Incendie en Belgique
Emigration au Canada
Conflit anglo-portugais
La question Crétoise
Athènes, 9.—Le gouvernement grec vient d'être informé que la Porte consent à modifier les conditions de l'amnistie crétoise dans le sens suggéré par la Russie, c'est-à-dire à comprendre dans le décret tous les Crétois qui ont pris part à l'insurrection.

- Crise ministérielle en Espagne
Madrid, 9.—La Reine régente a chargé Señor Martinez, le président de la Chambre de former un cabinet.
Madrid, 9.—Le jeune roi a eu des convulsions et une forte fièvre la nuit dernière ; il est très faible. Ce matin de bonne heure on le crut mort, mais il revint à la vie. Le premier ministre Sagasta a été mandé au château.

- Dans la cage aux lions
Paris, 8.—Une demoiselle Sterling est entrée, hier soir, à Bézier, dans une cage où se trouvaient plusieurs lions qui avaient été préalablement hypnotisés par le docteur auquel appartient des fauves. L'un des lions, qui était sans doute réfractaire à toute influence magnétique, s'élança aussitôt sur Mlle Sterling et lui lacéra les membres. Sans la prompt intervention du docteur, qui attaqua courageusement l'animal, la jeune fille eût été mise en pièces.

- Guillaume II reve la guerre
Paris, 9.—Les cercles diplomatiques et officiels ont été mis en émoi par des informations de Berlin disant que l'empereur Guillaume dans son allocution aux généraux, lors de la réception du premier de l'an, s'est servi d'un langage si peu en harmonie avec ses déclarations pacifiques précédentes que le prince de Bismarck, en voyant le texte de cette allocution est intervenu et a empêché qu'elle fut insérée dans la gazette officielle.

- L'incendie du château de Lacken
Bruxelles, 9.—Les ouvriers occupés à débayer les ruines du château de Lacken, qui fut récemment détruit par le feu, ont découvert la cause de la séparation de la gouvernante, Mlle Drancourt, et de sa maîtresse, la princesse Clémentine. On sait que la princesse a péri dans les flammes. A côté de son squelette carbonisé on a trouvé un sac de pièces d'or. C'est en cherchant à sauver ce sac que la jeune fille a été atteinte par le feu. Elle est morte tenant son trésor dans ses bras.

- L'émigration et le Canada
Londres, 9.—La Canadian Gazette revient à la charge et conseille au gouvernement canadien d'adopter une politique plus vigoureuse au sujet de l'émigration. Il met l'apathie du gouvernement canadien en regard de l'esprit d'entreprise des colonies australiennes. Il dit de plus que les services du professeur Sheldon et du Dr Edmonds ont été retenus par le Mexique à des conditions très libérales.

Ces deux spécialités iront visiter le Mexique et en feront connaître les avantages aux émigrants anglais.

Conflit anglo-portugais

Londres, 9.—Un membre de la Chambre des Communes très bien renseigné prétend que le peuple anglais ne se soucie pas de faire la guerre au Portugal au sujet d'un territoire contesté, en plein centre de l'Afrique.

Zanzibar, 9.—Douze navires de guerre anglais sont arrivés ici et on en attend d'autres. La présence d'une flotte aussi considérable cause beaucoup d'excitation et donne cours à toute sorte de rumeurs, mais l'opinion la plus générale, c'est que ces navires sont en route pour la côte du Mozambique dans le but de mettre fin aux agressions portugaises et protéger les intérêts britanniques.

La flotte à des ordres cachetés et attend des instructions de Londres. Si on n'a pas de garanties satisfaisantes de Lisbonne, la flotte ira occuper la baie Delagoa.

Echos & Nouvelles

Mieux

Nous apprenons avec plaisir que M. Philippe M. Drouin, député protonotaire de la cour supérieure, qui était indisposé depuis quelques jours, est maintenant en bonne voie de convalescence.

—La Salsepareille d'Ayer employée régulièrement, extirpe toute infection scrofuleuse sous quelque forme qu'elle existe.

Changements à la gare de l'Intercolonial

Les nouveaux bureaux du télégraphe et des billets sont prêts, et seront occupés dès cette après-midi ; les nouveaux bureaux sont plus spacieux et mieux aménagés que les premiers. On travaille aussi activement au parachèvement de la salle d'attente.

—La Vigueur des cheveux d'Ayer est un article indispensable de toilette pour la chevelure, elle en active la croissance.

Les timbres

Durant l'année passée, il a été vendu, au palais de justice de Montréal pour \$104,119.10 de timbres. On constate une diminution notable avec les années précédentes ; \$118,653 en 1888, \$117,353.30 en 1887 et \$111,012.70 en 1886.

Personnel

—Le rév. M. Marcoux, ex-vice recteur de l'Université Laval à Montréal, est en cette ville depuis hier.

—M. T. Levasseur, autrefois de Québec, et maintenant établi au Minnesota, est en cette ville depuis quelques jours. Il est le frère de M. Nazaire Levasseur.

—Mgr Labelle doit s'embarquer demain à New-York pour l'Europe.

Encens

Messieurs les Curés apprendront sans doute avec plaisir que nous sommes en mesure de leur vendre de l'encens pur préparé avec les meilleures essences de l'Orient exhalant, les parfums les plus suaves ; aussi cet encens est le meilleur des désinfectants. Prix \$1.50 la lb.

A la Librairie Montmorency Laval, PRUNEAU et KIROUAC, 28, rue de la Fabrique.

Difficultés financières

On rapporte que M. William Stanley, libraire des rues St-Jean et St-Joseph, est en difficulté, et que ses affaires ont été suspendues afin de lui permettre d'en venir à un arrangement. On dit que le passif de M. Stanley n'est que de \$6,000 pendant qu'il a un actif qui se monte à \$8,000.

L'affaire est entre les mains de M. H. Bedard.

Pension des instituteurs

La commission administrative du fonds de pension des instituteurs siège ces jours-ci en cette ville.

Cette commission est présidée par l'honorable surintendant de l'Instruction Publique et se compose de M. Archambault, de Montréal ; M. J. B. Cloutier, ancien professeur de l'École Normale ; M. Robins, principal de l'École Normale McGill ; Dr E. I. Relford, avec M. Couillard, comme secrétaire.

Convulsions

Toutes les attaques d'épilepsie son arrêtées gratis par le GRAND RESTAURATEUR NERVEUX du Dr K. inc. Aucune convulsion après le premier jour d'usage. Cures merveilleuses. Directions et bouteille d'essai de \$2 gratuitement. Adressez au Dr Kluge, 931, Arch St. Philia, Pa.

Une cause célèbre

Au terme de février prochain, sera plaidée, devant la cour d'appel, la cause contre les seigneurs Mungun. Elle fut instituée en 1884, sous le gouvernement Mousseau. Il s'y agit de la côte nord du fleuve St-Laurent depuis l'île aux Oies jusqu'à la limite Est de la province, sur deux lieues de profondeur, faisant 1,764,000 de terrain. L'honorable juge Routhier, dans un jugement très élaboré, a maintenant les prétentions de la couronne, pour 1,058,690 arpents, et décidé que les défendeurs avaient droit au reste du terrain, savoir depuis le Cap Gormoran jusqu'à la rivière Goyshin. Cette seigneurie aurait été concédée à François Bissoit, en 1661, par un titre qui aurait été détruit dans un incendie à Québec, quelques années plus tard.

Beaucoup de questions historiques sont soulevées par la preuve secondaire qui a été faite. Les deux parties se sont portées appelantes du jugement.

M. G. Amyot occupe pour la couronne et l'hon. M. Laflamme agit comme conseil. L'hon. M. Abbott est le procureur des défendeurs.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perilleuses que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades.

Toux persistante guérie. "En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil."

Group - Ecoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du group; sa respiration devint si pénible qu'il ne pouvait dormir."

Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans de Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'écoulement de la toux me conduisit à l'usage du PECTORAL-CERISE D'AYER."

PREPARE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

W. BAKER & CO'S Breakfast Cocoa. Pas de Chimiques. Médaille d'Or, Paris, 1876. So vendez chez les Epiciers.

Agents demandés partout. PRIX DE VENTE. \$5.87. W. BAKER & CO., Dorchester, Mass. Québec, 9 janvier 1890 - Jan 1132

SALSEPAREILLE DE BRISTOL. PLUS PUISSANT DÉPURATIF. La Caisse d'Économie NOTRE-DAME DE QUEBEC. Québec, 31 décembre 1889. AVIS.

REOUVERTURE DES ECOLES GRATUITES DU SOIR. LES CLASSES des Ecoles Gratuites du soir s'ouvriront de nouveau MARDI, le 7 du courant, à 7.00 P. M.

Dernière Edition

ECHOS PARLEMENTAIRES

M. T. C. Casgrain, député du comté de Québec, a prononcé hier une harangue à fond de train contre le gouvernement Mercier.

Le Bayard de l'opposition - c'est M. David qui l'a ainsi appelé - a fait contre l'administration une des charges les plus impétueuses que celle-ci ait eu à subir jusqu'ici.

M. David a parlé avec facilité, mais avec monotonie. Sa passe-d'armes avec M. Taillon lui a été désastreuse. Il en est résulté une digression sur la protection, qui durant quelque temps a fait dévier la discussion de sa route.

M. Lafontaine est un homme d'étude. C'est un des penseurs et des liseurs de la droite. Quoique son zèle ministériel n'ait pas été très fervent durant les dernières sessions, il a rendu, hier soir, un grand service à M. Mercier en prononçant son discours et en proposant son amendement. Serait-il rentré en grâce?

Une chose que nous devons dire franchement, c'est que la chambre se distingue (?) par un manque de décorum intolérable. Tout le monde n'est pas coupable. Mais il y a des coupables.

Ainsi voir M. Mercier s'asseoir à la table du greffier, à deux pas de M. Robertson, et dialoguer avec ce dernier pendant qu'il prononçait son discours, c'est faire les choses un peu trop à la bonne franquette.

Il n'en est pas ainsi dans la chambre des communes.

Personnel

Le révérend M. Marcoux, ex-vice-recteur de l'université Laval à Montréal, est en ville depuis mercredi.

Université Laval Cours de M. Lippens

Ce soir, à 8 heures, cours publics d'agriculture. Sujet: "Amélioration des espèces végétales."

Caisse d'Économie Depuis le deux janvier courant (1890) la Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec paie à ses déposants un intérêt de quatre par cent par année sur les dépôts depuis une piastre jusqu'à mille piastres, mais la balance au dessus de mille piastres ne porte que trois par cent.

Vin cordial des hôpitaux Ce vin, à base de Quinquina, est un tonique puissant et un stimulant énergique. Il est employé avec succès dans la convalescence des maladies aiguës et dans tous les cas de débilité et d'anémie.

Banquet Les membres du conseil du barreau de Québec ont donné hier soir au club de la garnison un dîner à leurs confrères examinateurs du barreau de la province. Plusieurs discours remarquables ont été prononcés à cette occasion, entre autres par M. le professeur Murray, de l'université McGill, MM les abbés Douville et Laflamme, etc.

Le banquet à l'hon. M. Colby Ce qui distinguait tout particulièrement cette fête des autres du même genre, c'est l'absence de toute politique. Libéraux et conservateurs s'étaient réunis pour fêter le nouveau ministre et se représenter le comté de Stanstead pendant vingt-deux ans sans interruption. Deux cent cinquante convives assistaient au dîner. La salle était brillamment décorée et garnie d'inscriptions. Parmi les collègues de M. Colby, on remarquait l'hon. M. Bowell, l'hon. M. Costigan et l'hon. M. Foster.

L'hôte de la soirée a prononcé un long et éloquent discours qui a été chaleureusement applaudi et qui a excité le plus chaleureux enthousiasme.

L'affaire du Cap-Santé Les journaux ont raconté la mort tragique de M. Joseph Pettit, du Cap Santé, qui a été brûlé vif dans sa maison. C'est dans la nuit du trois janvier que l'incendie eut lieu. Pettit et sa femme étaient couchés alors, et quand ils s'aperçurent que le feu consumait leur maison, les flammes s'élevaient déjà communiquées aux cloisons de la chambre à coucher.

Tous deux s'efforcèrent de déguerpir, la femme se rendant dans la cuisine pour aller chercher de l'eau afin de pouvoir éteindre les flammes.

Pendant ce temps, M. Pettit qui avait aussi quitté la chambre, se rappela qu'il y avait laissé une assez forte somme d'argent, y retourna pour s'en emparer.

Quelques minutes s'écoulèrent, puis

quand la femme revint, son malheureux mari gisait à terre, envahi par les flammes.

Elle vint à son secours et put le retirer de cet endroit dangereux, non sans cependant avoir reçu de graves brûlures.

Quant à l'infortuné, il était horrible à voir; il avait tout le corps carbonisé et les chairs lui tombaient par lambeaux. Aidé de sa femme, il put se traîner jusqu'à sa grange.

On s'efforça de donner des soins au malheureux qui gisait dans la grange, sur le pavé, en proie au plus horribles souffrances et ne donnant plus signe de vie. Il fut transporté dans la maison du voisin qui se trouve à une assez grande distance. Et c'est là que sept heures après l'incendie, malgré tous les soins possibles, le malheureux expira dans les bras de sa femme.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 10 Mai, 1882. Messrs. J. C. Ayer & Co. Je fus, l'hiver dernier, en proie à une toux qui tourmentait mes membres de douloureuses intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, contre les médicaments, un feu intense me consumait, et il était impossible de supporter la plus légère inspiration. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système digestif était entièrement paralysé. Mon aspect commençait à devenir effrayant. Mon catarrhe et ma toux disparaissent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement; je devenais excellent; je me sentais tout à fait plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE D'AYER, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en pris trois petites doses par jour, et avant que la deuxième dose fût finie, ma toux était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. Wilds." Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PREPARE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

DECES

Le neuf courant, au manoir St-Marie, comté de Beauce, madame Amélie Taschereau, épouse de Charles P. Linday, Ecr. Les funérailles auront lieu à Ste-Marie, mardi matin, le 14 du courant.

Province of Quebec

MUNICIPALITY of the COUNTY of GASPE PERCE, 2nd JANUARY 1890.

THURSDAY, the SIXTH DAY of MARCH NEXT

At the hour of TEN O'CLOCK IN THE FORENOON for School assessments and other charges due to the Municipality herein after mentioned, unless they be paid with the costs incurred before that date.

Municipality of Grand River 1. As belonging to Charles Beaudin a piece of land situated in the second range of the Seigneurie of Charles Robn & Co. of one and a half acre in front, in a depth of about fourteen acres and bounded on the west side by Louis Dubé, Sr, and on the east side by Daniel Merier, in front by the road of the second range, in rear by the line dividing the second range from the third.

2. As belonging to the Estate of Narcisse LeBreux, a piece of land situated in the first range of the Seigneurie of Charles Robn & Co. of one acre in front, in a depth of fourteen acres and bounded in the East side by the Willow F. X. Dugal, on the west side by Octave LeBreux, in front by the gulf St-Laurent, in rear by the front road of the second concession.

3. As belonging to Louis St-Laurent, a piece of land situated in the second range of the Seigneurie of Charles Robn & Co. of about half an acre in front, on a depth of about fourteen acres and bounded in the East side by Elzéar Gagnon on the west side by Léandre Méthot, in front by the front road of the second range and in rear by the third concession.

WILLIAM FLYNN, Secretary Treasurer of the Municipal Council of the County of Gaspé. Québec, 9 janvier 1890 - 1133

PROVINCE DE QUEBEC. Dans la District de Québec. COUR DE CIRCUIT NO 154.

EUGÈNE RAYMOND, de la paroisse de Ste-Anne de Beauport, marchand, Demandeur, CASIMIR MOREL, du même lieu, journalier, Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les DEUX MOIS.

Bureau du Protonotaire, Québec, 8 janvier, 1890. FISET, BURROUGHS ET CAMPBELL. G. C. C. et P. C. S. Québec, 9 janvier 1890. - 21. 1134

CANADA PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPÉRIEURE District de Rimouski. No 1775. GEORGE CARON, cultivateur de la paroisse de St-Cécile du Bic. Demandeur PHILIPPE OUELLET, journalier, ci-devant du même lieu, et maintenant absent de la Province de Québec, mais ayant des biens en la dite Province. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître sous DEUX MOIS. Rimouski, 7 janvier 1890. (Signé) LETENDRE et CHAMBERLAND. P. C. S. Vraie copie LETENDRE et CHAMBERLAND, P. C. S. GLEASON et DRAPEAU, Procureurs du Dem., Québec, 9 janvier 1890. - 21. 1135

LES MODES LES PLUS NOUVELLES - DANS LES - FOURRURES

DE LA HAUTE CLASSE

Manteaux d'Alaska

— AUSSI UN — BEL ASSORTIMENT EXTRAORDINAIRE

BOAS ET MANCHONS EN OURS

COLLETS EN Mouton de Perse, Casor et Phoques

FABRIQUÉ SUIVANT Notre mode fashionable

Orsinaires et avec des Marchandises de premières classes.

PRIX MODERES

Marchandises garanties telles que mentionnées

G. R. RENFREW & Cie RUE BUADE, N. V. Québec, 18 décembre 1890 - 35. 1122

PROVINCE DE QUEBEC, Municipalité du Comté de Gaspé,

PERCE, 2 JANVIER 1890. JE DONNE par les présentes avis public que les terres ou terrains ci-après mentionnés seront vendus à l'enchère publique au lieu où le Conseil du Comté de Gaspé tient ses Sessions, c'est-à-dire dans le Palais de Justice à Percé.

DEUXIÈME, le sixième jour de Mars prochain,

A DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI, pour taxes municipales et cotisations scolaires et autres frais et charges dus aux Municipalités et Cotisations Scolaires ci-après désignées à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

Municipalité de la Grande Rivière.

1. Comme appartenant à Charles Beaudin une terre située dans le deuxième rang, dans la Seigneurie de Messieurs Charles Robn & Cie d'un arpent et demie de large sur environ quatorze arpents de profondeur borné à l'ouest par Louis Dubé père, à l'est par Daniel Mercier en front du deuxième rang en arrière par la ligne entre la deuxième et troisième concession.

Pour Cotisations Scolaires..... \$3.94 Pour Taxes Municipales..... 12.75 \$16.51

2. Comme appartenant à la succession de Narcisse LeBreux, une terre située le premier rang de la Seigneurie de Messieurs Charles Robn & Cie, d'un arpent de large sur quatorze arpents de profondeur, borné à l'est par Elzéar Gagnon, à l'ouest par Octave LeBreux, en front par le chemin du front de deuxième rang en arrière par le chemin du front du deuxième rang.

Pour Taxes Municipales..... \$4.75 Pour Cotisations Scolaires..... 3.75 \$8.50

3. Comme appartenant à Louis St-Laurent une terre située dans la Seigneurie de Messieurs Charles Robn & Cie, d'un arpent de large sur quatorze arpents de profondeur, borné à l'est par Elzéar Gagnon, à l'ouest par Octave LeBreux, en front par le chemin du front de deuxième rang en arrière par le chemin du front du deuxième rang.

Pour Cotisations Scolaires..... \$60.45 Pour Taxes Municipales..... 12.75 \$73.20

WILLIAM FLYNN, Secrétaire Trésorier du Conseil Municipal du Comté de Gaspé. Québec, 7 janvier 1890 - 1129

Patrons de Robes

ET - - - - - ETROPPES A ROBES EN GÉNÉRAL

GRANDE VENTE

PATRONS DE ROBES

ET - - - - - D'ETOFFES A ROBES

Commencant LUNDI, 2 DECEMBRE

Une réduction immense et véritable de 25 pour cent à être faite sur tous nos costumes d'automne et sur toutes nos étoffes à robes en général.

Tout le monde peut se procurer des étoffes à robes de première classe à des PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS.

Behan Bros

Est en vente chez MM. F. Béland, tabaciste, rue et faubourg St-Jean, Filleau, Libraire, rue Buade, Hauteville - Drouin et Frère, rue St-Joseph St-Roch

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC.

Ancienne maison Methot fondée en 1808.

Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer

FOURNISSEURS ORDINAIRES DES FABRIQUES

ET DES Institutions religieuses et d'éducation

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL

PROPRIETAIRES DES MAISONS SUIVANTES :

CLOUTERIE VENTADOUR Beauport

FABRIQUE DE MOULANGES rue de la Chapelle, St-Roch

ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE ET DE CHARRONNAGE rue des Sœurs, Basse-Ville

BUREAUX ET MAISON DE VENTE pied de la cote de la Montagne

Stock universel et complet. Marchandises de qualité supérieure. PRIX SANS PRECEDENTS A QUEBEC! Téléphone: 48. Québec, 30 avril 1889 - Jan. 930

ORDRE PAROISSIAL C. B. LANCTOT, 1664, RUE NOTRE-DAME MONTREAL, P. Q.

GRANDE REDUCTION

— SUR LES — Bouquets, Vases, Bronz s, Statues et autres ornements d'église.

PENDANT LE MOIS DE DECEMBRE

Magnifique Crèche de Noël A VENDRE A DES CONDITIONS SPECIALES.

VIN DE MESSE importé spécialement pour le Clergé, reconnu de qualité supérieure. C. B. Lanctot. Québec, 17 mai 1889 - Jan 682

PIANOS HAZELTON

Pianos échangés. PIANOS HAZELTON. Vendez, s. v. p., vous adresser au magasin.

Opinion de la presse de New-York

NEW-YORK TIMES. Les Pianos HAZELTON sont éminemment les plus beaux et les mieux faits. NEW-YORK WORLD. Les personnes qui désirent avoir le meilleur piano peuvent faire mieux que de s'acheter un piano HAZELTON.

NEW-YORK TRIBUNE. Le Piano HAZELTON ne peut être surpassé pour sa belle qualité de son, non plus que pour son fini artistique. NEW-YORK MUSICAL COURIER. La maison HAZELTON frères de New-York, est l'une des plus anciennes, des plus solides, des plus honorables et des plus high-toned des Etats-Unis.

Le nom de HAZELTON BROTHERS sur un piano est en lui-même une complète garantie. AMERICAN ART JOURNAL. Celui qui achète un piano HAZELTON a un instrument qui lui durera toute sa vie, et possédant, en même temps des qualités artistiques supérieures.

L. E. N. PRATTE, 1676, rue Notre-Dame, Montreal. Québec, 24 décembre - août 1889 - Jan 3124

CADEAUX

DU JOUR DE L'AN

GRANDE REDUCTION

EST DONNE PAR LE PRESENT QUE

Le SOUSSIGNE vendra à une grande réduction les articles suivants pour cadeaux, tels que: Boîtes à toilette, boîtes à ouvrage, boîtes à parfums, etc. Le sous-signé tient toujours un bel assortiment de moulures pour cadres, grands miroirs avec cadres en bronze et en or, petites tables et chévalots en cuivre, table à fumer, gravures de toutes sortes. Commandes sollicitées.

A. BELANGER, Doreur, 177, rue St-Jean, Québec, 30 décembre 1889. 1127

AVIS

EST DONNE PAR LE PRESENT QUE

Le SOUSSIGNE vendra à une grande réduction les articles suivants pour cadeaux, tels que: Boîtes à toilette, boîtes à ouvrage, boîtes à parfums, etc. Le sous-signé tient toujours un bel assortiment de moulures pour cadres, grands miroirs avec cadres en bronze et en or, petites tables et chévalots en cuivre, table à fumer, gravures de toutes sortes. Commandes sollicitées.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHÉMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC
Train Express à 1.30 p. m.
Train Express à 10.03 p. m.

CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

DÉPART DE QUÉBEC
7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean...
7.45 P. M.—Train local pour la Rivière-à-Pierre...

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE
2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond...

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS
Pour la Rivière du Loup...
Pour la Rivière du Loup...

QUÉBEC-CENTRAL

Express—quitte Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m. et à New-York, 11.40 a. m.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures. Prix 20 cents aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

Table with columns for Québec and Lévis, listing departure times for various routes like Malle pour la Rivière du Loup, etc.

Pour le Québec Central

Table with columns for Québec and Lévis, listing departure times for express and mixed trains.

TRAVERSE DU GRAND TRONC

Table with columns for Québec and Lévis, listing departure times for various routes.

MAISON

VENDRE ou A LOUER

CETTE VASTE ET MAGNIFIQUE MAISON SITUÉE AU No. 9 RUE BUADE
Maintenant occupée par l'établissement du "COURRIER DU CANADA"
CETTE MAISON qui a QUATRE ÉTAGES sur le devant et CINQ en arrière, et un SOUS-SOL...

EAU ST-LEON

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse

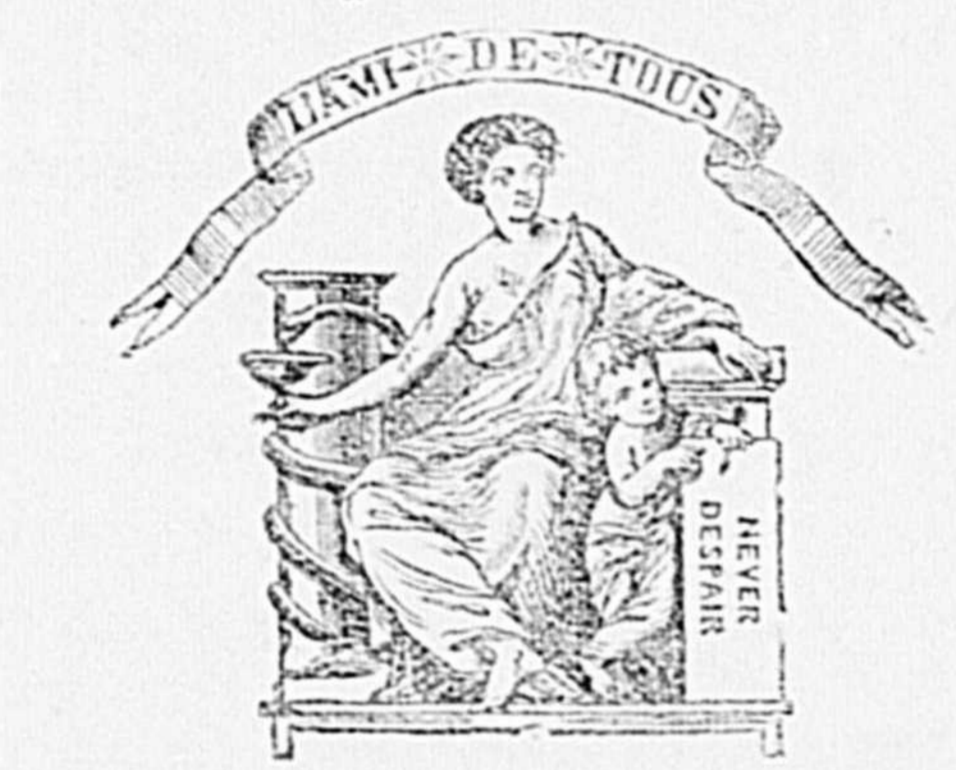


La lettre qui suit parle d'elle-même :
CHERS MESSIEURS.—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie et tellement que j'étais privé de presque toute nourriture...

ELIXIR

Préparée par les SŒURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR
Cet élixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre Fer Bravais.

La plus grande merveille du temps moderne.



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles...

L'Onguent

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.
Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents

aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes.

A VENDRE.

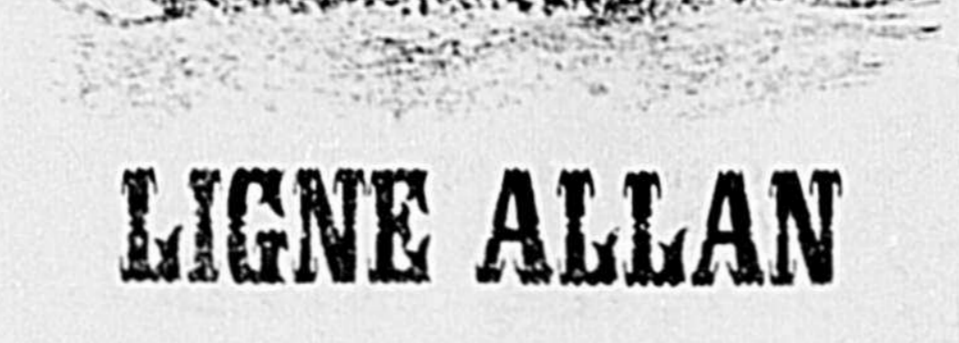
LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ connue sous le nom de CHATEAU-BIGOT, dans la paroisse de Charlesbourg, contenant 140 arpents de terre en superficie, dont 20 dans un bon état de défrichage.

Œuvre du Patronage

AVEC la bienveillante permission et sous le haut patronage de Son Éminence le cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, l'œuvre du Patronage de St-Vincent de Paul ouvrira son bazar annuel le 20 Janvier 1890.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallees



Canadiennes et des États-Unis
1889-Arrangements d'Hiver-1890

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line, including Parisian, Sardinian, Polynesian, etc.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

De la Malle de Liverpool

Table with columns for Liverpool, Steamers, Portland, and Halifax, listing departure dates for various months.

Partant de Halifax à deux hrs P. M. ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec :

Table listing prices for different cabin classes: Cabine (\$60.00), Intermédiaire (\$36.50), Entrepont (\$29.50).

Les vapeurs du service de Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, T.-N. Baltimore et Halifax

Table with columns for Liverpool, Steamers, Baltimore, and Halifax, listing departure dates for various months.

Ligne de Glasgow

Table with columns for Glasgow, Steamers, Boston, and Philadelphia, listing departure dates for various months.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

De Québec aux Antilles

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY
Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les Libraires de Québec au prix modique de 30 CENTS.

BIERE ET PORTER LABATT

DE LONDON, ONTARIO.



Preuve que la Célèbre BIÈRE ET PORTER fabriqués par John Labat de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleurs Bière et Porter importés...



LE RÉVÉREND P. J. EDUARD PAGE, professeur de Chimie, Université Laval, Québec, dit : "J'ai analysé la Bière 'INDIA PALE ALE' fabriquée par JOHN LABATT, LONDON, Ont., embouteillée par M. N. MONTREUIL, QUÉBEC, c'est une Bière légère contenant peu d'alcool d'une saveur délicieuse et très agréable..."

SEUL AGENT, A QUÉBEC, 179, RUE ST-PAUL, QUÉBEC.
Québec, 5 Avril, 1889-1890

IMPERIAL BAKING POWDER advertisement with logo and text: La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE.

Frechon, Leleuvre & Co advertisement for fabrics and religious ornaments: Fabrics, vases, and religious items.

QUÉBEC ST-JEAN advertisement with logo and text: E et après LUNDI, le 14 OCTOBRE 1889, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

MEUBLES! MEUBLES!! A VIS. CEUX qui ont besoin de meubles, nous conseillons de s'adresser à la maison C. O. Bedard.

J. & W. REID advertisement for paper products: Moulin de papier à Lorette, moulin au pont rouge, etc.

DEPART DE QUÉBEC 7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE!!! MESSIEURS TOUSSAINT & LACROIX, propriétaires de l'établissement d'incubation artificielle de Sainte-Anne de Beaupré, offrent en vente des œufs de canard de la fameuse race Pékin pour les fins de reproduction.

LOUIS JOBIN advertisement for a statue: COIN DES RUES Clair Fontaine et Burton. QUARTIER MONTCALM QUÉBEC.

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL 1889-Arrangements d'hiver-1890. E et après LUNDI, le 18 NOVEMBRE 1889, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL 1889-Arrangements d'hiver-1890. Table listing departure times for various routes like Rivière-du-Loup, etc.

COURRIER DU CANADA. PRIX DE L'ABONNEMENT EDITION QUOTIDIENNE. CANADA: UN AN... \$5 00 (85 PAYABLE D'AVANCE). ETATS-UNIS: UN AN... \$2 50. ANGLETERRE: UN AN... \$2 50. FRANCE: UN AN... \$2 50.